

AVIS DE COMPÉTITION

**LE CPA Tourne-Sol de Shawinigan Sud
Le CPA Ook Pic de Grand-Mère
Le CPA Papillon de St-Georges-de-Champlain**

ANNONCENT LA TENUE DE La Compétition Invitation de l'Énergie 2011

Les 17-18-19-20 novembre 2011

Cette compétition s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans une des régions suivantes :

- | | |
|--------------------------------|---------------------------------|
| 1) Mauricie | 6) Outaouais |
| 2) Québec | 7) Rive Sud |
| 3) Centre du Québec | 8) Estrie |
| 4) Lanaudière | 9) Abitibi-Témiscamingue |
| 5) Saguenay-Lac St-Jean | |

Président(e) comité organisateur : Serge Lavergne # Téléphone : 819-536-5293

Président(e) de la compétition : Réjean Côté # Téléphone : 819-537-8476

Responsable des inscriptions : Chantal St-Jean courriel : competitionenergie@hotmail.com

Pour toutes informations veuillez communiquer par email à l'adresse suivante :

competitionenergie@hotmail.com

Représentante technique : Louise Perrier

Spécialiste des données en chef: Carole Paquet

Spécialiste des données informatiques: Claudine Hébert

LA FÉDÉRATION DE PATINAGE ARTISTIQUE DU QUÉBEC

N° DE SANCTION : IR-11-029 Invitation de l'Énergie 2011

NOM DU CLUB HÔTE : Tourne-Sol de Shawinigan Sud

ADRESSE : C.P. 1051, Shawinigan Sud, G9P 4E8

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Endroit

Centre Bionest de Shawinigan

1200, Avenue des Cèdres

Shawinigan, Qc G9N 2P6

Téléphone aréna : 819-536-7200

Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de 100'X 200' (glace olympique)

Responsabilités

Patinage Canada, la Fédération et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, la Fédération et les clubs hôtes; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

Conduite des concurrents

- 1) Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels chargés de la compétition.
- 2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut-être suspendu et/ou exclu de toute compétition subséquente.

Restrictions

Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de participants dans chacune des catégories. Sa décision sera sans appel.

Inscriptions

Un formulaire d'inscription dûment complété et signé doit être soumis par chaque patineur désirant s'inscrire à une ou plusieurs catégories. Aussi, les équipes devront compléter les formulaires prévus à cette fin. Les formulaires ainsi que le paiement complet des droits d'inscription devront être oblitérés **AU PLUS TARD LE 10 octobre 2011** à l'adresse suivante :

Madame Chantal St-Jean

1526, 12^e avenue

Grand-Mère, Qc G9T 1P7

Courriel pour informations sur les inscriptions

competitionenergie@hotmail.com

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

Date limite d'âge

Le **1^{er} juillet** qui précède la compétition, pour les patineurs de catégorie compétition. Aucune limite d'âge pour les catégories officielles de Patinage Star

Veuillez prendre note que **toutes les catégories Compétition** et STAR à partir de la catégorie **Junior Bronze et plus** seront jugées selon le système CPC.

Frais d'inscriptions

50\$ par événement

25\$ chaque événement supplémentaire

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de **Invitation de l'Énergie** et datés **au plus tard le 10 octobre 2011**. Un chèque global par club serait apprécié.

Aucun chèque postdaté après le 10 octobre 2011 ne sera accepté

Les droits d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite.

Des frais de 40\$ seront appliqués sur les chèques sans provision.

Date limite des tests

La date limite des tests est la même que la date limite d'inscription.

Musique

Chaque patineur devra fournir **2 CD** lors de l'enregistrement.

N.B. : Nous n'acceptons plus les cassettes

Enregistrement

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) CD. Le nom, la catégorie, la priorité (1 ou 2) et la durée du programme doivent apparaître clairement sur chacun des CD. Le tout sera sous la responsabilité des préposés à la musique jusqu'à la fin de la compétition.

Les entraîneurs membres de Patinage Canada et certifiés selon les exigences devront s'enregistrer et présenter la carte photo (obligatoire).

Frais d'admission

Adulte : 5\$

Enfant : 2\$

Passe pour la fin de semaine : 12\$

Le concurrent et un accompagnateur auront un laissez-passer pour la journée lors de l'accréditation.

Les entraîneurs certifiés selon les exigences et membres de Patinage Canada seront admis gratuitement sur présentation de la carte photo (obligatoire).

Prix

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 1 ou 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront une médaille.

Horaire de la compétition

Un horaire sera disponible sur internet à l'adresse suivante : **www.competitionenergie.com** après la date limite des inscriptions. Les résultats seront aussi disponibles à cette même adresse.

Formation des groupes

- **Les groupes de patineurs des catégories compétition** : selon les règlements de Patinage Canada
- **Les groupes de patineurs des catégories «STAR»** si le nombre de participants permet plus d'un groupe, la répartition se fera par âge et ce, pour toutes les compétitions invitations.

Vidéo

Vidéo disponible sur place pour filmer votre enfant. Coût : ?

Restaurant

Il y aura un casse-croûte à l'aréna qui sera ouvert durant la compétition.

Hébergement

HÔTELS OFFICIELS

Auberge des Gouverneurs
1100, Promenade du Saint-Maurice
Shawinigan, Qc
(819) 537-6000 ou 1-888-922-1100
www.gouverneurshawinigan.com

Comfort Inn & Suites
500, boulevard du Capitaine-Jos-Veilleux
Shawinigan-Sud (Qc), Canada
G9P 5J6
1 866 400-4087

IMPORTANT : Lors de votre réservation, veuillez mentionner que celle-ci est faite dans le cadre de la Compétition Invitation de l'Énergie

Annexe 1 – Catégorie patineurs de compétition

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de Patinage Canada. **Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie compétitive et une catégorie STAR pour la même discipline (exemple : en simple) lors de la même compétition.**

Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans une catégorie supérieure. Ils ne sont pas obligés d'avoir réussi le test requis.

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie supérieure.

Ces événements ne sont pas ouverts aux patineurs

Qui sont inscrits aux « Championnats de Section » de l'année courante (1^{er} juillet au 30 juin)

Qui ont participé à la finale provinciale des « Jeux du Québec et/ou de la participation » de l'année précédente

Qui sont inscrits à la finale provinciale des « Jeux du Québec et/ou de la participation » de l'année courante (1^{er} juillet au 30 juin)

* **SI VOUS DEMANDEZ UNE CATÉGORIE JUNIOR ET/OU SENIOR, VOUS DEVEZ NOUS DONNER LES NOMS DE VOS TROIS JUGES.** (Le nom des juges ne doit pas apparaître sur l'avis de compétition.)

1.

2.

3.

* **SI VOTRE COMPÉTITION SERA JUGÉE EN TOTALITÉ OU EN PARTIE AVEC LE SYSTÈME CPC, VOUS DEVEZ NOUS DONNER LES NOMS DES OFFICIELS TECHNIQUES** (Le nom des officiels ne doit pas apparaître sur l'avis de compétition.)

Contrôleur technique :

Spécialiste technique :

Assistant spécialiste technique :

PATINEURS EN SIMPLE

Le contenu des catégories en simple dames et messieurs pour :

SENIOR Selon le règlement de **Patinage Canada**

Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme court : Un programme court en musique, d'une durée maximale de 2 minutes 50 secondes, qui comprend les éléments énumérés dans le Manuel technique de Patinage Canada.

Programme libre : Dames : 4 min. +/- 10 sec.
Messieurs : 4 min. 30 sec. +/- 10 sec.

Combiné : Programmes court et libre
 Dames Messieurs

JUNIOR Selon le règlement de **Patinage Canada**

Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme court : Un programme court en musique, d'une durée maximale de 2 minutes 50 secondes, qui comprend les éléments énumérés dans le Manuel technique de Patinage Canada.

Annexe 1 – Catégorie patineurs de compétition

- Programme libre : Dames : 3 min. 30 sec. +/- 10 sec.
Messieurs : 4 min. +/- 10 sec.
- Combiné : Programmes court et libre
 Dames Messieurs

NOVICE selon le règlement de **Patinage Canada**

Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

- Programme court : Un programme court en musique d'une durée maximale de 2 minutes 30 secondes qui comprend le groupe d'éléments annoncé par Patinage Canada pour la saison en cours.
- Programme libre : Dames 3 min. +/- 10 sec.
Messieurs 3 min. 30 sec. +/- 10 sec.
- Combiné : Programmes court et libre
 Dames Messieurs

PRÉ-NOVICE selon le règlement de **Patinage Canada**

Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

- Programme court : Un programme court en musique d'une durée maximale de 2 minutes 30 secondes qui comprend le groupe d'éléments annoncé par Patinage Canada pour la saison en cours.
- Programme libre : Dames et messieurs 3 min. +/- 10 sec.
- Combiné : Programmes court et libre
 Dames Messieurs

JUVÉNILÉ selon le règlement de **Patinage Canada**. *Les concurrents juvéniles seront âgés de moins de 12 ans (dames) et de moins de 13 ans (messieurs) avant le 1^{er} juillet qui précède la compétition.*

Programme libre sur musique : Dames et messieurs 2 min 30 sec. +/- 10 sec.
 Dames Messieurs

PRÉ-JUVÉNILÉ : test préliminaire de style libre réussi au complet, selon les règlements de **Patinage Canada**. *Les concurrents pré-juvéniles seront âgés de moins de 11 ans (dames) et de moins de 12 ans (messieurs) avant le 1^{er} juillet qui précède la compétition.*

Programme libre sur musique : Dames et messieurs 2 min 30 sec. +/- 10 sec.
 Dames Messieurs

CATÉGORIES SANS-LIMITES

• **Contenu de programme;**

- Sauts : six éléments de sauts au maximum
 - Un des sauts doit avoir un appel de type Axel.
 - Trois séquences ou combinaisons de sauts au maximum; les combinaisons de sauts ne peuvent pas contenir plus de deux sauts.

Aucun saut ne peut être exécuté plus de deux fois et, s'il est répété, il doit l'être dans une combinaison ou une séquence de sauts.
- Pirouettes : Deux pirouettes au maximum. Toutes les pirouettes ne peuvent être désignées plus haut que le niveau 1.

Annexe 1 – Catégorie patineurs de compétition

- Les deux pirouettes doivent être de nature différente (ex : pirouette d'une position, pirouette combinée)
- Séquence de pas en position arabesque
 - Une séquence de pas en position arabesque au maximum. *Toutes les séquences de pas en position arabesque ne peuvent être désignées plus haut que le niveau 1.*
- **Aucune restriction de test.**

SANS LIMITES 6 ANS

Être âgé de moins de 7 ans avant le 1er juillet qui précède la compétition.

Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)

Dames

SANS LIMITES 7 ANS

Être âgé de moins de 8 ans avant le 1er juillet qui précède la compétition.

Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)

Dames

SANS LIMITES 8 ANS

Être âgé de moins de 9 ans avant le 1er juillet qui précède la compétition.

Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)

Dames Messieurs

SANS LIMITES 9 ANS

Être âgé de moins de 10 ans avant le 1er juillet qui précède la compétition.

Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)

Messieurs

PATINEURS EN COUPLE

Le contenu des catégories en couple pour :

SENIOR selon le règlement de **Patinage Canada**

Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme court : Un programme court en musique, d'une durée maximale de 2 minutes 50 secondes, qui comprend les éléments énumérés dans le Manuel technique de Patinage Canada.

Programme libre : 4 min. 30 sec. +/- 10 sec.

Combiné : Programmes court et libre

JUNIOR selon le règlement de **Patinage Canada**

Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme court : Un programme court en musique, d'une durée maximale de 2 minutes 50 secondes, qui comprend les éléments énumérés dans le Manuel technique de Patinage Canada.

Programme libre : 4 min. +/- 10 sec.

Combiné : Programmes court et libre

Annexe 1 – Catégorie patineurs de compétition

NOVICE selon le règlement de **Patinage Canada**

Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

- Programme court : 2 min. 40 sec. Maximum
- Programme libre : 3 min 30 sec. +/- 10 sec.
- Combiné : Programmes court et libre

PRÉ-NOVICE selon le règlement de **Patinage Canada**

Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

- Programme court : 2 min. 40 sec. Maximum
- Programme libre : 3 min. +/- 10 sec.
- Combiné : Programmes court et libre

JUVÉNILE selon les règlements de **Patinage Canada**

Programme sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme libre : 2 min 30 sec. +/- 10 sec.

PATINEURS EN DANSE

Le contenu des catégories en danse pour :

SENIOR selon le règlement de **Patinage Canada 5000 (B) (1.4) (1c)**

- Danse courte : d'une durée de 2 min. 50 sec. +/- 10 sec., selon les règlements de l'UIP de l'année en cours
- Danse libre : d'une durée de 4 min. +/- 10 sec.
- Combiné – Danse courte, danse libre

JUNIOR selon le règlement de **Patinage Canada 5000 (B) (1.4) (1c)**

- Danse courte : d'une durée de 2 min. 50 sec. +/- 10 sec., selon les règlements de l'UIP de l'année en cours
- Danse libre : d'une durée de 3 min. 30 sec. +/- 10 sec.
- Combiné – Danse courte, danse libre

NOVICE selon le règlement de Patinage Canada

Deux des quatre danses sur tracé énumérées ci-dessous seront tirées au sort et patinées dans l'ordre précisé :

- Danses sur tracé : Paso Doble, Blues, Quickstep, Valse Westminster
- Une danse libre de 3 min. +/- 10 sec.
- Combiné – Danses sur tracé et libre

Annexe 1 – Catégorie patineurs de compétition

PRÉ-NOVICE selon le règlement de **Patinage Canada**

Deux des quatre danses sur tracé énumérées ci-dessous seront tirées au sort et patinées dans l'ordre précisé :

- Danses sur tracé : Valse européenne, Fox-trot de Keats, Tango Harris, Rocker Fox-trot
- Une danse libre de 2 min. 30 sec. +/- 10 sec.
- Combiné – Danses sur tracé et libre

JUVÉNILÉ selon les règlements de **Patinage Canada**

Deux des quatre danses sur tracé énumérées ci-dessous seront tirées au sort et patinées dans l'ordre précisé :

- Danses sur tracé : Tango Fiesta, Ten-Fox, Fourteenstep, Valse européenne
- Danse libre de 2 minutes +/- 10 secondes
- Combiné – Danses sur tracé et libre

PRÉ-JUVÉNILÉ B : avoir réussi au moins une danse du test préliminaire de danse

Danses sur tracé : Tango canasta et Baby Blues

PRÉ-JUVÉNILÉ A : avoir réussi le test complet préliminaire de danse

- Danses sur tracé : Danse Swing, Tango Fiesta.
- Danse Libre de 2 minutes +/- 10 secondes
- Combiné – Danses sur tracé et libre

NB : Programme équilibré – voir Juvénile danse libre.

Annexe 2 – Catégorie patinage STAR

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de Patinage Canada. **Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie compétitive et une catégorie STAR pour la même discipline (ex : en simple) lors de la même compétition.**

NB : Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans une catégorie supérieure à leur qualification. (Règlement de Patinage Canada)

- Les patineurs qui ont un test de compétition mais qui n'ont pas participé aux « Championnats de Section » de l'année courante (1^{er} juillet au 30 juin) peuvent participer à ces événements.

Ces événements ne sont pas ouverts aux patineurs

- Qui sont inscrits aux « Championnats de Section » de l'année précédente (sauf les pré-juvéniles et les juvéniles qui ne sont plus éligibles à ces catégories)
- Qui sont inscrits aux « Championnats de Section » de l'année courante (1^{er} juillet au 30 juin)
- Qui ont participé à la finale provinciale des « Jeux du Québec et/ou de la participation » de l'année précédente
- Qui sont inscrits à la finale provinciale des « Jeux du Québec et/ou de la participation » de l'année courante (1^{er} juillet au 30 juin)

* Équivalence de test STAR pour les patineurs ayant complété un test de compétition :

Juvenile : Senior Bronze
Pré-Novice : Junior Argent
Novice : Senior Argent
Junior : Or

PATINAGE EN SIMPLE

Pour les contenus de programme, voir les programmes équilibrés de Patinage Canada ou la description jointe.

DÉBUTANT

TEST : Ne pas avoir réussi le test complet du préliminaire de style libre
Un programme libre d'une durée de 1 minute (+/- 10 secondes)

Dames Messieurs

Éléments prescrits :

- Saut de valse
- Un saut parmi : salchow, boucle piquée (toe loop), boucle (loop)
- Une combinaison de deux sauts parmi : salchow, boucle piqué (toe loop), boucle (loop)
- Une pirouette – une position de base sans changement de pieds
- Une séquence de pas
- Un minimum de un mouvement de transition
- Aucun saut ne peut être répété
- Pour tout manquement, une pénalité de 0,1 point sera appliquée sur la note technique.

Annexe 2 – Catégorie patinage STAR

PRÉ-PRÉLIMINAIRE

TEST : Ne pas avoir réussi le test complet du préliminaire de style libre
Un programme libre d'une durée de 1 minute 30 secondes (+/- 10 secondes)
 Dames Messieurs

PRÉLIMINAIRE

TEST : Avoir réussi le test complet du préliminaire de style libre, mais ne pas avoir complété le test junior bronze de style libre
Un programme libre d'une durée de 1 minute 30 secondes (+/- 10 secondes)
 Dames Messieurs

JUNIOR BRONZE

TEST : Avoir réussi le test complet junior bronze de style libre, mais ne pas avoir complété le test senior bronze de style libre
Un programme libre d'une durée de 2 minutes (+/- 10 secondes)
 Dames Messieurs

SENIOR BRONZE

TEST : Avoir réussi le test complet du senior bronze de style libre, mais ne pas avoir complété le test junior argent de style libre
Un programme libre d'une durée de 2 minutes 30 secondes (+/- 10 secondes)
 Dames Messieurs

JUNIOR ARGENT

TEST : Avoir réussi le test complet junior argent de style libre, mais ne pas avoir complété le test senior argent de style libre
Un programme libre d'une durée de 3 minutes (+/- 10 secondes)
 Dames Messieurs

SENIOR ARGENT

TEST : Avoir réussi le test complet senior argent de style libre mais ne pas avoir complété le test or de style libre
Un programme libre d'une durée de 3 minutes (+/- 10 secondes)
 Dames Messieurs

OR

TEST : Avoir réussi le test complet or de style libre
 Un programme libre d'une durée de 3 minutes 30 secondes (+/- 10 secondes)
 Messieurs - Un programme libre d'une durée de 4,0 minutes (+/- 10 secondes)

PATINAGE EN COUPLE

COUPLE - OUVERT

Les deux partenaires ne peuvent pas avoir réussi un test de patinage en couple, doivent avoir réussi au minimum le test préliminaire de style libre complet.
Programme libre : 2 minutes 30 secondes (+/- 10 secondes)
 couple avec partenaires de même sexe
 couple avec partenaires de sexe différent

Annexe 2 – Catégorie patinage STAR

DANSE

- Couple mixte
- Partenaires de même sexe. Un partenaire doit exécuter les pas du patineur tandis que l'autre exécute les pas de la patineuse.
- Danse solo

CATÉGORIES

- PRÉLIMINAIRE**
Les deux partenaires ne doivent pas avoir réussi le test complet junior bronze en danse.
Tango Fiesta
- JUNIOR BRONZE**
Les deux partenaires ne doivent pas avoir réussi le test complet senior bronze en danse.
Fourteenstep
- SENIOR BRONZE**
Les deux partenaires ne doivent pas avoir réussi le test complet junior argent en danse.
valse américaine
- JUNIOR ARGENT**
Les deux partenaires ne doivent pas avoir réussi le test complet senior argent en danse.
Blues
- SENIOR ARGENT**
Les deux partenaires ne doivent pas avoir réussi le test complet or en danse.
Samba
- OR**
Les deux partenaires ne doivent pas avoir réussi le test complet diamant en danse.
yankee polka

Annexe 2 – Catégorie patinage STAR

ÉLÉMENTS IMPOSÉS SANS MUSIQUE

Les patineurs exécuteront, à tour de rôle, une seule fois l'élément en compétition. Il peut, à son choix, le reprendre une deuxième fois en levant la main pour aviser les officiels. Si tel est son choix, seule la deuxième exécution sera jugée.

ÉLÉMENTS IMPOSÉS – DÉBUTANT

Aucune partie de test de style libre réussie

Aucune limite d'âge

Dames

Messieurs

Énumérer, au maximum, 5 éléments :

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.
- 5.

ÉLÉMENTS IMPOSÉS – PRÉ-PRÉLIMINAIRE

Aucune partie de test de style libre réussie

Aucune limite d'âge

Dames

Messieurs

Énumérer, au maximum, 5 éléments :

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.
- 5.

ÉLÉMENTS IMPOSÉS - PRÉLIMINAIRE

Test préliminaire de style libre partie 1 (éléments) réussie

Aucune limite d'âge

Dames

Messieurs

Énumérer, au maximum, 5 éléments :

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.
- 5.

Annexe 2 – Catégorie patinage STAR

ÉLÉMENTS IMPOSÉS - JUNIOR BRONZE

Test junior bronze de style libre partie 1 (éléments) réussie
Aucune limite d'âge

- Dames
 Messieurs

Énumérer, au maximum, 5 éléments :

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.
- 5.

ÉLÉMENTS IMPOSÉS - SENIOR BRONZE

Test senior bronze de style libre partie 1 (éléments) réussie
Aucune limite d'âge

- Dames
 Messieurs

Énumérer, au maximum, 5 éléments :

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.
- 5.

ÉLÉMENTS IMPOSÉS - JUNIOR ARGENT

Test junior argent de style libre partie 1 (éléments) réussie
Aucune limite d'âge

- Dames
 Messieurs

Énumérer, au maximum, 5 éléments :

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.
- 5.

Annexe 2 – Catégorie patinage STAR

ÉLÉMENTS IMPOSÉS - SENIOR ARGENT / OR / COMPÉTITION

Test senior argent ou or de style libre partie 1 (éléments) réussie OU équivalence des tests de compétition.

Aucune limite d'âge

Dames

Messieurs

Énumérer, au maximum, 5 éléments :

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.
- 5.

Annexe 4 – Épreuves d'interprétation

ÉPREUVES D'INTERPRÉTATION

Voir le manuel technique de Patinage Canada, section C : tests d'interprétation

NB : Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans une catégorie supérieure à leur qualification.
(Règlement de Patinage Canada)

SIMPLE

Homme

Dame

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> APPRENTI : | Aucun test d'interprétation réussi
Durée : 1 à 2 minutes +/- 10 sec. |
| <input checked="" type="checkbox"/> INITIATION : | Aucun test d'interprétation réussi
Durée : 2 à 3 minutes +/- 10 sec. |
| <input checked="" type="checkbox"/> INTRODUCTION : | doit avoir réussi le test certificat introduction du test d'interprétation
Durée : 2 à 3 minutes +/- 10 sec. |
| <input checked="" type="checkbox"/> BRONZE : | doit avoir réussi le test certificat bronze du test d'interprétation
Durée : 2 à 3 minutes +/- 10 sec. |
| <input checked="" type="checkbox"/> ARGENT : | doit avoir réussi le test certificat argent du test d'interprétation
Durée : 2 à 3 minutes +/- 10 sec. |
| <input checked="" type="checkbox"/> OR : | doit avoir réussi le test certificat or
Durée : 2 à 3 minutes +/- 10 sec. |

Annexe 7 – Olympiques spéciaux

Toutes les compétitions de patinage artistique d'Olympiques spéciaux Canada (OSC) sont régies par le règlement sportif officiel de l'organisme. En tant que programme national de sport, OSC a fondé son règlement de patinage artistique sur ceux de l'Union internationale de patinage (UIP) et de Patinage Canada. Les règles de l'UIP et de Patinage Canada s'appliquent donc, sauf en cas d'incompatibilité avec le règlement sportif officiel d'OSC, où les règles spécifiques suivantes s'appliquent.

Section A **Épreuves officielles**

Les Olympiques spéciaux offrent trois épreuves officielles de patinage artistique : la compétition en simple, la compétition en couple et la compétition de danse.

1. Compétition en simple (niveaux 1 à 4)
2. Compétition en couple (niveaux 1 à 3)
3. Compétition de danse (niveaux 1 à 4)

Les épreuves en simple des niveaux 1 à 3 se composent d'éléments isolés et d'un programme libre. Les épreuves en simple des niveaux 4 à 6 se composent d'un programme technique (sans accompagnement musical) et d'un programme libre. Les épreuves en couple des niveaux 1 à 3 se composent d'un programme technique (sans accompagnement musical) et d'un programme libre. Les épreuves de danse (en solo et en couple) se composent de deux danses déterminées par le programme de compétition.

Section B **Règles de compétition**

1. Compétition en simple

Éléments isolés – Déroulement de l'épreuve aux niveaux 1 à 3

Une fois qu'un concurrent a terminé sa série, un autre entame la sienne. Les patineurs n'ont droit qu'à une exécution.

Exécution des éléments

- On autorise les entraîneurs à se tenir auprès de l'arbitre pour apporter son aide au besoin pendant que leur patineur exécute ses éléments (on peut interrompre un patineur qui amorce un élément du mauvais pied et lui demander de reprendre du bon pied).
- Les patineurs peuvent aller vers l'arbitre et l'entraîneur entre les éléments, mais il leur est interdit de regagner la zone d'échauffement.

Niveau 1

Admissibilité : Les patineurs concourant au niveau 1 doivent être en train de travailler les étapes 2 ou 3 du programme Patinage Plus.

Niveau 1 Éléments isolés

Dames Messieurs

Les patineurs exécutent tous les éléments suivants séparément et dans l'ordre donné. Une fois qu'un concurrent a terminé sa série, un autre entame la sienne. Les patineurs n'ont droit qu'à une exécution.

- Patinage avant avec changements de pied sur la largeur de la surface glacée
- Glissé avant sur un pied (gauche ou droit)
- Arrêt demi-chasse-neige avant (pied droit ou pied gauche)
- Patinage arrière sur la moitié de la surface glacée (forme au choix)

Annexe 7 – Olympiques spéciaux

Niveau 1 Programme libre

Dames Messieurs

Le programme libre dure 1 minute (+/- 10 secondes) et s'exécute sur une musique instrumentale.

Le programme doit présenter un bon équilibre et inclure les éléments suivants :

- 4 des 6 mouvements fondamentaux du programme Patinage Plus, étapes 1 à 3
- Pas plus de 2 sauts
- Pas plus de 2 pirouettes
- Les mouvements de transition sont permis, p. ex. : grands aigles, glissés en fente et pivots.

Le programme doit être exempt de mouvements fondamentaux supérieurs à l'étape 3 et d'habiletés défis de toute étape. Les patineurs ne sont notés que sur les mouvements fondamentaux des étapes 1 à 3.

Niveau 2

Admissibilité : Les patineurs concourant au niveau 2 doivent être en train de travailler les étapes 4 ou 5 du programme Patinage Plus.

Niveau 2 Éléments isolés

Dames Messieurs

Les patineurs exécutent tous les éléments de la série 1 ou de la série 2 séparément et dans l'ordre donné. Une fois qu'un concurrent a terminé sa série, un autre entame la sienne. Les patineurs n'ont droit qu'à une exécution. Un tirage au sort détermine la série à exécuter pour le groupe.

Série 1

- Glissé droit avant extérieur en courbe sur 6 temps – (D-G-glissé droit)
- Glissé gauche avant intérieur en courbe sur 6 temps – (G-D-glissé gauche)
- Virage avant sur 2 pieds en cercle – sens antihoraire (pas plus de 2 poussées préalables)
- 3 poussées arrière à partir d'une position d'arrêt, suivies d'un glissé en courbe sur pied gauche (forme au choix)

Série 2

- Glissé gauche avant extérieur en courbe sur 6 temps – (G-D-glissé gauche)
- Glissé droit avant intérieur en courbe sur 6 temps – (D-G-glissé droit)
- Virage avant sur deux pieds en cercle – sens horaire (pas plus de 2 poussées préalables)
- 3 poussées arrière à partir d'une position d'arrêt, suivies d'un glissé en courbe sur pied droit (forme au choix)

Niveau 2 Programme libre

Dames Messieurs

Le programme libre dure 1 minute 30 secondes (+/- 10 secondes) et s'exécute sur une musique instrumentale.

Le programme doit présenter un bon équilibre et inclure les éléments suivants :

- Mouvements fondamentaux du programme Patinage Plus, étapes 1 à 5
- 4 des 6 mouvements fondamentaux du programme Patinage Plus, étapes 4 et 5 (**obligatoire**).

Annexe 7 – Olympiques spéciaux

- Habiletés défis des étapes 1 à 3 (facultatif)
- Pas plus de 3 sauts
- Pas plus de 2 pirouettes (entrée avant seulement)
- 1 séquence ou combinaison de sauts, comptant comme l'un des sauts permis (facultatif)
- Les variantes de la spirale avant sont permises.
- Les mouvements de transition sont permis, p. ex. : grands aigles, glissés en fente et pivots.

Note :

- Un saut arrière à 2 pieds suivi d'un saut avant à 2 pieds sans pas entre les deux compte pour un saut combiné (1 élément); si un pas est fait entre les deux sauts, l'ensemble compte pour deux sauts.
- Le saut de lapin simple compte pour un saut et le double pour un saut combiné.

Le programme doit être exempt de mouvements fondamentaux supérieurs à l'étape 5 et d'habiletés défis supérieures à l'étape 3. Les patineurs ne sont notés que sur les mouvements fondamentaux des étapes 1 à 5 et sur les habiletés défis des étapes 1 à 3.

Niveau 3

Admissibilité : Les patineurs concourant au niveau 3 doivent être en train de travailler les étapes 6 ou 7 du programme Patinage Plus.

Niveau 3 Éléments isolés

Dames Messieurs

Les patineurs exécutent tous les éléments de la série 1 ou de la série 2 séparément et dans l'ordre donné. Une fois qu'un concurrent a terminé sa série, un autre entame la sienne. Les patineurs n'ont droit qu'à une exécution. Un tirage au sort détermine la série à exécuter.

Série 1

- Cercle préliminaire gauche avant extérieur
- Cercle préliminaire droit avant intérieur
- Courbes arrière extérieures sur la largeur de la surface glacée – utilisation de la ligne permise
- Virage trois gauche avant extérieur
- Mohawk droit avant intérieur

Série 2

- Cercle préliminaire droit avant extérieur
- Cercle préliminaire gauche avant intérieur
- Courbes arrière extérieures sur la largeur de la surface glacée – utilisation de la ligne permise
- Virage trois droit avant extérieur
- Mohawk gauche avant intérieur

Cercles préliminaires

L'exécution correcte des cercles préliminaires commence avec des croisés; un patineur qui exécute des poussées au lieu de croisés est pénalisé.

Annexe 7 – Olympiques spéciaux

Niveau 3 Programme libre

Dames Messieurs

Le programme libre dure 1 minute 30 secondes (+/- 10 secondes) et s'exécute sur une musique instrumentale.

Le programme doit présenter un bon équilibre et inclure les éléments suivants :

- Mouvements fondamentaux du programme Patinage Plus, étapes 1 à 7
- 4 des 6 mouvements fondamentaux du programme Patinage Plus, étapes 6 et 7 (obligatoire).
- Habilités défis au choix, étapes 1 à 5
- Pas plus de 5 sauts, pouvant comprendre une séquence ou une combinaison
- Pas plus de 2 pirouettes
- 1 série de pas
- Les variantes de la spirale avant sont permises.
- Les mouvements de transition sont permis, p. ex. : grands aigles, glissés en fente et pivots.

Note :

- Un saut arrière à 2 pieds suivi d'un saut avant à 2 pieds sans pas entre les deux compte pour un saut combiné (1 élément); si un pas est fait entre les deux sauts, l'ensemble compte pour deux sauts.
- Le saut de lapin simple compte pour un saut et le double pour un saut combiné.

Le programme doit être exempt de mouvements fondamentaux supérieurs à l'étape 7 et d'habiletés défis supérieures à l'étape 5. Les patineurs ne sont notés que sur les mouvements fondamentaux des étapes 1 à 7 et sur les habiletés défis des étapes 1 à 5.

Niveau 4

Admissibilité : Les patineurs concourant au niveau 4 doivent être en train de travailler les habiletés du niveau préliminaire de Patinage Canada en style libre.

Niveau 4 Programme technique

Dames Messieurs

Le programme technique dure 1 minute 30 secondes et s'exécute sans accompagnement musical. Il comporte les éléments suivants, qui peuvent être exécutés dans n'importe quel ordre :

- Poussées-élans avant puis arrière sur tout le périmètre de la surface glacée, sens facultatif (tracés du test préliminaire en style libre)
- Saut de boucle
- Pirouette assise
- Série de pas en ligne droit comprenant virages trois et mohawks

Aucun point n'est accordé pour des éléments exécutés passé la durée limite de 1 minute 30 secondes.

Annexe 7 – Olympiques spéciaux

Niveau 4 Programme libre

Dames Messieurs

Le programme libre dure 2 minutes (+/- 10 secondes) et s'exécute sur une musique instrumentale.

Le programme doit présenter un bon équilibre et inclure les éléments suivants :

- Éléments du niveau préliminaire en style libre
- Pas plus de 6 sauts, incluant une combinaison et une séquence
- Pas plus de 2 pirouettes, avec possibilité d'une seule combinée
- 1 série de pas (en ligne droite, en cercle ou en serpentín)
- Aucune pirouette sautée
- Aucun saut plus haut qu'un flip
- Toute entrée avant ou tout saut de type axel, comme un saut valsé
- Les mouvements de transition sont permis, p. ex. : grands aigles, glissés en fente et pivots.

Note :

- Le saut de lapin compte pour un pas d'enchaînement.

Les patineurs ne doivent exécuter aucun élément supérieur au niveau préliminaire en style libre. Ils ne sont notés que sur les éléments autorisés.

Niveau 5

Admissibilité : Les patineurs concourant au niveau 5 doivent maîtriser les habiletés du test préliminaire en style libre de Patinage Canada et être en train de travailler celles du test junior bronze.

Niveau 5 Programme technique

Dames Messieurs

Le programme technique dure 1 minute 30 secondes, s'exécute sans accompagnement musical et comporte les éléments suivants :

- Courbes avant extérieures sur 1/2 périmètre enchaînées de n'importe quelle manière à des courbes arrière extérieures sur 1/2 périmètre (poussées-élans de niveau junior bronze)
- Série de pas – virages trois arrière, virages trois arrière ou avant avec changement de carre (en ligne droite, en cercle ou en serpentín)
- Lutz
- Combinaison pirouette arabesque-pirouette assise

Niveau 5 Programme libre

Dames Messieurs

Le programme libre dure 2 minutes 30 secondes (+/- 10 secondes) et s'exécute sur une musique instrumentale.

Le programme doit présenter un bon équilibre et inclure les éléments suivants :

- Éléments du niveau junior bronze en style libre
- 6 sauts, avec possibilité de 2 seulement en combinaison ou en séquence
- 2 pirouettes
- 1 série de pas

Annexe 7 – Olympiques spéciaux

- Aucun saut plus haut qu'un axel simple
- Toute entrée avant ou tout saut de type axel, comme un saut valsé
- Les mouvements de transition sont permis, p. ex. : grands aigles, glissés en fente et pivots.

Note :

Le saut de lapin compte pour un pas d'enchaînement.

Les patineurs ne doivent exécuter aucun élément supérieur au niveau junior bronze. Ils ne sont notés que sur les éléments autorisés.

Niveau 6

Admissibilité : Les patineurs concourant au niveau 6 doivent être en train de travailler sur les habiletés du test junior bronze en style libre de Patinage Canada ou un test de niveau supérieur.

Niveau 6 Programme technique

Dames Messieurs

Le programme technique ne doit pas excéder 2 minutes 15 secondes, s'exécute sans accompagnement musical et comporte les éléments suivants :

- Pirouette sautée
- Poussées-élans avant à la russe
- 2 séries de pas (dont l'une avec accolades) sur 2 tracés différents
- Axel
- 1 combinaison de 2 sauts à 1 rotation
- Les mouvements de transition sont permis, p. ex. : grands aigles, glissés en fente et pivots.

Aucun point n'est accordé pour des éléments exécutés passé la durée limite de 2 minutes 15 secondes.

Niveau 6 Programme libre

Dames Messieurs

Le programme libre dure 3 minutes (+/- 10 secondes) et s'exécute sur une musique instrumentale.

Le programme doit présenter un bon équilibre et inclure les éléments suivants :

- Éléments du niveau senior bronze ou d'un niveau supérieur en style libre
- 7 sauts, dont un axel et une séquence ou une combinaison de 2 sauts
- 3 pirouettes, dont une pirouette combinée et une pirouette sautée
- 1 série de pas (en ligne droite, en cercle ou en serpentín)
- Aucun saut à plus de 2 ½ rotations

Note :

Le saut de lapin compte pour un pas d'enchaînement.

Annexe 7 – Olympiques spéciaux

2. Compétition en couple

Les couples se composent de deux athlètes des Olympiques spéciaux de sexe opposé.

Niveau 1

Admissibilité : Les deux membres du couple doivent être classés au niveau 2 en style libre.

Niveau 1 Programme technique

1. Les patineurs s'exécutent à partir de l'endroit désigné par l'arbitre.
2. Les patineurs s'exécutent au signal de l'arbitre.
3. Les éléments prescrits au niveau 1 s'exécutent en un mouvement continu. Les patineurs ont 1 minute 30 secondes pour exécuter le programme suivant, sans accompagnement musical : À partir de l'enceinte de but en hockey à une extrémité de la patinoire, le couple patine en poussées-élans avant main dans la main jusqu'au centre, exécute un croisé avant en huit (une séquence dans le sens horaire et une dans le sens antihoraire) puis enchaîne en poussées-élans avant jusqu'à l'enceinte de but à l'extrémité opposé, où il exécute un arrêt suivi d'une pirouette côte à côte sur deux pieds.
4. Les patineurs exécutent tous les éléments prescrits en équipe. Le programme s'exécute en un mouvement continu, sans accompagnement musical.

Niveau 1 Programme libre

Le programme libre dure 1 minute 30 secondes (+/- 10 secondes) et s'exécute sur une musique instrumentale.

Le programme doit inclure 8 des 12 éléments suivants :

- Poussées-élans avant à l'unisson, main dans la main
- Croisés avant à l'unisson, main dans la main – sens horaire
- Croisés avant à l'unisson, main dans la main – sens antihoraire
- Pirouette synchronisée sur deux pieds
- Pivot avant en couple côte à côte, position libre
- Spirale en couple, position libre
- Saut de lapin synchronisé, main dans la main
- Série de pas en ligne droite
- Poussées-élans arrière, main dans la main
- Levée sur place (pas plus haut que les épaules de l'homme)

Niveau 2

Admissibilité : L'un des membres du couple doit être classé au niveau 3 ou 4 en style libre.

Niveau 2 Programme technique

1. Les patineurs s'exécutent à partir de l'endroit de leur choix sur la glace.
2. Les patineurs s'exécutent au signal de l'arbitre.

Annexe 7 – Olympiques spéciaux

3. Les patineurs ont 1 minute 30 secondes pour exécuter le programme, sans accompagnement musical. Ils peuvent exécuter les éléments dans l'ordre de leur choix, mais n'ont pas le droit d'en ajouter; ils ne sont notés que sur les éléments prescrits. Éléments prescrits : croisés arrière en huit (une séquence dans le sens horaire et une dans le sens antihoraire); sauts valsés côte à côte; pirouette en couple, position libre, au moins 2 rotations; série de pas en ligne droite, en cercle ou en serpentín, au choix.
4. Les patineurs exécutent tous les éléments prescrits en équipe. Le programme s'exécute en un mouvement continu, sans accompagnement musical.

Niveau 2 Programme libre

Le programme libre dure 2 minutes (+/- 10 secondes) et s'exécute sur une musique instrumentale.

Le programme doit inclure 8 des 10 éléments suivants :

- Croisés arrière, position libre – sens horaire
- Croisés arrière, position libre – sens antihoraire
- Fente avec prise (position libre)
- Spirales avec prise (position libre)
- Levée saut de lapin
- Levée avec au plus 1 ½ rotation du patineur et 2 rotations de la patineuse – sans extension complète des bras du patineur
- Série de pas (au moins 8) en ligne droite, en cercle ou en serpentín, au choix
- Saut synchronisé au choix
- Spirale synchronisée sur un pied, 3 rotations
- Spirale en couple sur un pied, position libre, 3 rotations
- Aucune levée au-dessus de la tête impliquant une extension complète des bras du patineur
- Aucune spirale de la mort
- Aucun lancé

Niveau 3

Admissibilité : L'un des membres du couple doit être classé au niveau 5 ou à un niveau supérieur en style libre.

Niveau 3 Programme technique

1. Les patineurs s'exécutent à partir de l'endroit de leur choix sur la glace.
2. Les patineurs s'exécutent au signal de l'arbitre.
3. Les patineurs ont 2 minutes pour exécuter le programme, sans accompagnement musical. Ils peuvent exécuter les éléments dans l'ordre de leur choix, mais n'ont pas le droit d'en ajouter; ils ne sont notés que sur les éléments prescrits. Éléments prescrits : flip côte à côte; pirouette assise côte à côte; poussées-élans inversées (à la russe) en parallèle; série de pas; séquence d'enchaînements (au moins 2 positions par partenaire)
4. Les patineurs exécutent tous les éléments prescrits en équipe. Le programme s'exécute en un mouvement continu, sans accompagnement musical.

Niveau 3 Programme libre

Le programme libre dure 2 minutes 30 secondes (+/- 10 secondes) et s'exécute sur une musique instrumentale.

Annexe 7 – Olympiques spéciaux

Le programme doit inclure les éléments suivants :

- 1 pirouette en couple
- 1 pirouette en solo
- 1 saut en solo
- 1 série de pas
- 1 levée
- 1 saut lancé
- 1 spirale de la mort (modifiée)

3. Compétition de danse

Chaque niveau de compétition est assorti d'exigences spécifiques.

- Danse solo
 - Danse en couple

 - Niveau 1 – Les patineurs ne doivent pas avoir franchi le niveau préliminaire de Patinage Canada en danse.
 - Niveau 2 – Les patineurs peuvent avoir franchi le niveau préliminaire de Patinage Canada en danse, mais non un niveau supérieur.
 - Niveau 3 – Les patineurs peuvent avoir franchi le niveau junior bronze de Patinage Canada en danse, mais non un niveau supérieur.
 - Niveau 4 – Les patineurs peuvent avoir franchi le niveau senior bronze de Patinage Canada en danse ou un niveau supérieur.
- a) Les équipes doivent concourir au niveau de compétition correspondant au test le plus avancé réussi par l'un des deux.
 - b) La compétition de danse se dispute en solo ou en équipes formées de deux athlètes des Olympiques spéciaux de sexe opposé ou de même sexe.
 - c) Toutes les danses s'exécutent sur des musiques allouées par Patinage Canada.
 - d) L'introduction peut compter jusqu'à 7 pas..
 - e) Les patineurs en solo et les équipes sont tenus d'exécuter les deux danses prescrites à leur niveau de compétition.
 - f) Toutes les danses s'exécutent en deux séquences (deux fois le tracé), à l'exception du swing, qui n'en comporte qu'une. Cela implique un tour complet de la patinoire pour chaque danse.
 - g) Pour les première et deuxième rondes en danse, niveau 1 à 4, les juges accordent une note pour la technique et une autre pour la présentation générale.

Annexe 7 – Olympiques spéciaux

Rotation des danses

Niveau	2005 – 2008	2009 – 2012	2013 - 2016
1	Valse hollandaise et tango canasta	Tango canasta et baby blues	Baby blues et valse hollandaise
2	Swing et tango fiesta	Tango fiesta et valse willow	Valse willow et swing
3	Ten-fox et fourteenstep	Fourteenstep et valse européenne	Valse européenne et ten-fox
4	Fox-trot et tango	Tango et rocker fox-trot	Rocker fox-trot et valse américaine

SECTION F

Progression à un niveau de compétition supérieur

- 1) Les patineurs ou les équipes répondant aux critères suivants sont tenus de passer au niveau supérieur pour toute compétition canadienne ultérieure (locale, régionale, provinciale ou nationale) :
 - l'ont emporté sur au moins un patineur ou une équipe à des jeux nationaux d'Olympiques spéciaux Canada;
 - ont remporté leur épreuve à des jeux nationaux d'Olympiques spéciaux Canada.
- 2) Les patineurs ou les équipes qui remportent le championnat dans une catégorie où ils se trouvaient seuls en compétition à des jeux nationaux peuvent s'inscrire au même niveau pour une compétition canadienne ultérieure, à la discrétion de leur entraîneur.
- 3) Les membres de couples ou d'équipes en danse médaillés d'or à des jeux nationaux qui reviennent à la compétition avec un nouveau partenaire sont quand même tenus de passer à un niveau de compétition supérieur.
- 4) Dans le cas des patineurs en simple ayant concouru à un niveau divisé en groupes d'habileté différents, seul le médaillé d'or du groupe le plus élevé est tenu de passer à un niveau de compétition supérieur.

SECTION G

Formation des divisions

1. Divisions
La formation de divisions s'impose quand il y a plus de huit athlètes inscrits à un niveau. S'ils sont moins de huit, les patineurs concourent dans la même division.
2. Processus de division
 - a) On répartit les athlètes en deux groupes d'échauffement ou plus (entre trois et huit patineurs par groupe).
 - b) Le groupe 1 s'exécute et est noté.
 - c) Le groupe 2 s'exécute et est noté.

Annexe 7 – Olympiques spéciaux

- d) On forme des divisions de trois à huit patineurs en fonction des notes obtenues dans les deux groupes.
- e) Les divisions sont formées en fonction d'une ronde de patinage libre. Les notes obtenues en ronde de division ne comptent pas pour le classement final.
- f) Le classement final a lieu à l'issue d'une compétition comportant l'exécution d'éléments isolés et d'un programme libre. La place au classement final est déterminée par la combinaison des notes obtenues aux deux épreuves.

SECTION H

Notation

1. Note finale
 - a) Pour obtenir une note finale, les patineurs doivent exécuter les éléments isolés ou le programme technique de même que le programme libre en ronde préliminaire comme en finale.
 - b) Pour obtenir une note finale en danse, les patineurs doivent exécuter les deux danses en ronde préliminaire comme en finale.
2. Les patineurs doivent prendre part aux rondes préliminaires (au besoin) comme aux finales pour accéder à la compétition officielle.
3. À toutes les compétitions de patinage artistique des Olympiques spéciaux, les juges notent les performances selon le barème suivant :
 - a. Compétition en simple, style libre
 - 1) Éléments isolés ou programme technique – 33,3 %
 - 2) Programme libre – 66,7 %
 - Aux niveaux 1 à 3, on n'attribue qu'une note technique pour la portion de la compétition consacrée aux éléments.
 - Aux niveaux 4 à 6, on attribue une note technique et une note de présentation générale pour la portion de la compétition consacrée aux éléments.
 - b. Compétition en couple
 - 1) Programme technique – 33,3 %
 - 2) Programme libre – 66,7 %
 - c. Compétition de danse
 - 1) Danse 1 – 50 %
 - 2) Danse 2 – 50 %
4. Mouvements de transition

On n'attribue qu'une note de présentation pour les mouvements de transition à moins qu'ils ne soient inscrits dans la liste des éléments prescrits, auquel cas on leur attribue une note technique.
5. Déductions
 - a. Une déduction de 0,2 s'applique à la note technique d'un patineur qui ajoute un mouvement non réglementaire à son programme. Par mouvement « non réglementaire », on entend un élément non permis au niveau de compétition du patineur, p. ex. : un patineur de niveau 2 exécutant un élément de niveau 3.
 - b. Une déduction de 0,2 s'applique à la note de présentation générale pour chaque élément exécuté en excédent du nombre permis.

Annexe 7 – Olympiques spéciaux

Toutes les épreuves sont jugées conformément au protocole de Patinage Canada.

SECTION I

Entraînement et échauffement

1. Patinoire d'entraînement
 - a) Les entraîneurs sont autorisés sur la glace durant les entraînements.
 - b) Les séances d'entraînement ont lieu par niveau et non par section.

2. Échauffements
 - a) Les entraîneurs doivent se tenir tout près de la bande durant les échauffements préalables à l'exécution des éléments.
 - b) Aux niveaux 1 à 3, les patineurs s'échauffent par rotation.
 - c) Aux niveaux 4 à 6, les patineurs s'échauffent tous ensemble (à condition de n'être pas plus de huit).

Annexe 8 – Triathlon et biathlon

Triathlon

Note: Les épreuves décrites doivent être exécutées dans l'ordre indiqué.

Homme

Dame

Triathlon BRONZE

- (i) TEST : Avoir réussi au moins deux tests parmi les suivants : le test junior argent de style libre, le test junior argent des habiletés ou le test bronze d'interprétation.
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Le triathlon bronze se compose de trois parties :
 - Un exercice créatif des habiletés de patinage (exigences techniques présentées sur le site Web de Patinage Canada, dans la section Connexion des membres ou en annexe ci-joint). Facteur de 1.0 (33%).
 - Un programme d'interprétation (durée de 2,0 à 3,0 minutes, +/- 10 secondes). Facteur de 1.0 (33%).
 - Un programme libre (3 minutes 30 secondes, +/- 10 secondes). Facteur de 1.0 (33%).

Triathlon ARGENT

- (i) TEST : Avoir réussi au moins deux tests parmi les suivants : le test senior argent de style libre, le senior argent des habiletés de patinage ou le test argent d'interprétation.
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Le triathlon argent se compose de trois parties :
 - Un exercice créatif des habiletés de patinage (exigences techniques présentées sur le site Web de Patinage Canada, dans la section Connexion des membres ou en annexe ci-joint). Facteur de 1.0 (33%).
 - Un programme d'interprétation (d'une durée de 2,0 à 3,0 minutes, +/- 10 secondes). Facteur de 1.0 (33%).
 - Un programme libre d'une durée 3 minutes 30 secondes, +/- 10 secondes. Facteur de 1.0 (33%).

Triathlon OR

- (i) TEST : Avoir réussi au moins deux tests parmi les suivants : le test or de style libre, le test or des habiletés de patinage ou le test or d'interprétation.
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Le triathlon or se compose de trois parties :
 - Un exercice créatif des habiletés de patinage (exigences techniques présentées sur le site Web de Patinage Canada, dans la section Connexion des membres ou en annexe ci-joint). Facteur de 1.0 (33%).
 - Un programme d'interprétation (d'une durée de 2,0 à 3,0 minutes, + / – 10 secondes). Facteur de 1.0 (33%).
 - Un programme libre d'une durée de 3 minutes 30 secondes (femmes) ou de 4 minutes (hommes) (+ / - 10 secondes). Facteur de 1.0 (33%).

Annexe 8 – Triathlon et biathlon

Biathlon

Note: Les épreuves décrites doivent être exécutées dans l'ordre indiqué.

Biathlon de danse BRONZE

- (i) TEST : Au moins un partenaire doit avoir réussi le test complet junior argent de danse, mais aucun des deux partenaires ne doit avoir complété le test senior argent de danse.
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : L'épreuve se compose de deux parties :
 - DANSES SUR TRACÉ : se référer à la « Trousse technique de compétition de patinage STAR 2011-2012 ». Facteur de 0.5 (25% chaque danse).
 - DANSE CRÉATIVE : Une danse de 2,0 minutes (maximum) créée au son d'une musique de Patinage Canada ou de l'UIP ou d'un choix libre de musique sélectionnée parmi les rythmes de danse imposée du test senior bronze de danse. Facteur de 1.0 (50%).

Biathlon de danse ARGENT

- (i) TEST : Au moins un partenaire doit avoir réussi le test complet senior argent de danse, mais aucun des partenaires ne doit avoir complété le test or de danse.
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Cette épreuve se compose de deux parties :
 - DANSES SUR TRACÉ : se référer à la « Trousse technique de compétition de patinage STAR 2011-2012 ». Facteur de 0.5 (25% chaque danse).
 - DANSE CRÉATIVE : Une danse de 2,0 minutes (maximum) créée au son de musique de Patinage Canada ou de l'UIP ou d'un choix libre de musique sélectionnée parmi les rythmes de danse imposée du test senior argent de danse. Facteur de 1.0 (50%).

Biathlon de danse OR

- (i) TEST : Au moins un partenaire doit avoir réussi le test complet or de danse ou un test de niveau supérieur.
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : L'épreuve se compose de deux parties :
 - DANSES SUR TRACÉ : se référer à la « Trousse technique de compétition de patinage STAR 2011-2012 ». Facteur de 0.5 (25% chaque danse).
 - DANSE CRÉATIVE : Une danse de 2 minutes 30 secondes (maximum) créée au son de musique de Patinage Canada ou de l'UIP ou d'un choix libre de musique sélectionnée parmi les rythmes de danse imposée des tests or et diamant de danse. Facteur de 1.0 (50%).

Annexe 9 – Multi-STAR

NB : Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans une catégorie supérieure à leur qualification. (Règlement de Patinage Canada)

Multi-STAR

Note: Les épreuves décrites doivent être exécutées dans l'ordre indiqué.

**Musique imposée pour le programme d'interprétation
avec éléments imposés 2011-2012**

Comédie musicale

- * Toutes variations du tempo ou du rythme à l'intérieur d'une musique seront permises.
- * Musique vocale est permise.

* Les patineurs ne respectant pas le thème, se verront attribués une pénalité de 0,5 point sur la note artistique.

Multi-STAR 1

(i) TEST : Un des tests suivants réussis :

- Préliminaire de style libre mais pas plus (c'est ce test qui prédomine)
- Habiletés de patinage préliminaire
- Interprétation (artistique) introduction

AGE : Aucune limite d'âge

Dames

Messieurs

(ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : L'épreuve se compose de deux parties :

- **PROGRAMME D'INTERPRÉTATION AVEC ÉLÉMENTS IMPOSÉS** : Durée de 2,0 à 3,0 min. (+ / – 10 sec.) créée au son d'une musique (avec ou sans parole) (Voir règlement de Patinage Canada pour les programmes d'interprétation). Facteur de 1.0 (50%).

Contenu de programme exigé :

- Deux (2) mouvements de transitions
- Une (1) séquence de pas (patron au choix) contenant virages trois avant et des mohawks.
- Doit suivre les critères de composition d'un programme d'interprétation (exigences techniques présentées sur le site Web de Patinage Canada, dans la section Connexion des membres)

- **PROGRAMME LIBRE** : Durée de 2,0 min. (+ / – 10 sec.). Facteur de 1.0 (50%).

Contenu du programme :

Voir programme équilibré de Patinage Canada : « Préliminaire »

Note :

- Une pénalité de 0,1 point dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement au programme équilibré;
- Les pénalités doivent être soustraites de la note technique que le patineur se serait normalement mérité suite à sa performance.

Annexe 9 – Multi-STAR

Multi-STAR 2

(i) TEST : Un des tests suivants réussis :

- Junior bronze de style libre mais pas plus (c'est ce test qui prédomine)
- Habiletés de patinage Junior bronze
- Interprétation (artistique) introduction

AGE : Aucune limite d'âge

Dames Messieurs

(ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : L'épreuve se compose de deux parties :

- PROGRAMME D'INTERPRÉTATION AVEC ÉLÉMENTS IMPOSÉS : Durée de 2,0 à 3,0 min. (+ / – 10 sec.) créée au son d'une musique (avec ou sans parole) (Voir règlement de Patinage Canada pour les programmes d'interprétation). Facteur de 1.0 (50%).

Contenu de programme exigé :

- Deux (2) mouvements de transitions de nature différente
- Deux (2) séquences de pas. Une des séquences doit être circulaire. Une des séquences doit contenir virages trois arrières et des changements de carres.
- Doit suivre les critères de composition d'un programme d'interprétation (exigences techniques présentées sur le site Web de Patinage Canada, dans la section Connexion des membres)

- **PROGRAMME LIBRE** : Durée de 2 min. 30 sec. (+ / – 10 secondes). Facteur de 1.0 (50%).

Contenu de programme exigé :

- Voir programme équilibré de Patinage Canada : « Junior bronze »

Note :

- Une pénalité de 0,1 point dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement au programme équilibré;
- Les pénalités doivent être soustraites de la note technique que le patineur se serait normalement mérité suite à sa performance.

Annexe 9 – Multi-STAR

Multi-STAR 3

(i) TEST : Un des tests suivants réussis :

- Senior bronze de style libre mais pas plus (c'est ce test qui prédomine)
- Habiletés de patinage Senior bronze
- Interprétation (artistique) Bronze

AGE : Aucune limite d'âge

Dames Messieurs

(ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : L'épreuve se compose de deux parties :

- PROGRAMME D'INTERPRÉTATION AVEC ÉLÉMENTS IMPOSÉS : Durée de 2,0 à 3,0 min. (+ / – 10 sec.) créée au son d'une musique (avec ou sans parole) (Voir règlement de Patinage Canada pour les programmes d'interprétation). Facteur de 1.0 (50%).

- Contenu de programme exigé :
 - Trois (3) mouvements de transitions dont deux (2) de nature différente. Un des mouvements de transition doit être un pivot.
 - Deux (2) séquences de pas. Une des séquences doit être circulaire et l'autre en serpent. Une des séquences doit contenir des accolades avant.
 - Doit suivre les critères de composition d'un programme d'interprétation (exigences techniques présentées sur le site Web de Patinage Canada, dans la section Connexion des membres)

- **PROGRAMME LIBRE** : Durée de 3 minutes (+ / – 10 secondes). Facteur de 1.0 (50%).

Contenu de programme :

- Voir programme équilibré de Patinage Canada : « Senior bronze »

Note :

- Une pénalité de 0,1 point dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement au programme équilibré;
- Les pénalités doivent être soustraites de la note technique que le patineur se serait normalement mérité suite à sa performance.